Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 09/11/2026
ID : 057-245700695-20261029-D2026_166_SI-AR

CCCE

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-166

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « curage des boues de surface sur l'étage primaire des lagunes de Contz-les-Bains et de Puttelange-lès-Thionville » est conclu avec la société GR ENVIRONNEMENT 20, rue de l'étang - 57445 REDING, pour un montant de 38107,50 € H.T..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 29 octobre 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

COMMUNAUTE de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS
Le Président

Communauté de Communes de Cattenom et Environs - 2, avenue du Général de Gaulle – 57570 CATTENOM
Tél. : 03 82 82 05 60 – Fax : 03 82 55 42 75 – www.ccce.fr